

Denrées alimentaires—Comité

Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de parler des prix des produits agricoles et des prix des produits des petites industries, monsieur l'Orateur, car ces prix, pour autant que je sache, sont fixés par le marché et il n'y a pas lieu de s'en préoccuper. Les seuls domaines où l'imposition de règlements est nécessaire sont ceux régis par les puissants syndicats et sociétés; peut-être faudrait-il inclure des domaines essentiels comme celui des loyers. Il faut imposer ces contrôles, peut-être d'une façon temporaire, jusqu'à ce que nous puissions trouver moyen de faire correspondre ces facteurs aux revenus de milliers de Canadiens qui ne peuvent joindre les deux bouts à l'heure actuelle. Il est nécessaire de geler les prix.

On ne peut douter que les gens qui souffrent de l'inflation désirent des contrôles. Ils ne veulent pas que l'on fixe des lignes directrices ou des contraintes volontaires qui pénalisent ceux qui collaborent et récompensent ceux qui refusent de collaborer. Ils désirent des contrôles obligatoires et fermes permettant aux personnes dont les revenus sont fixes, les ouvriers nécessiteux et les chômeurs, de ne plus faire l'objet de l'exploitation impitoyable des gens riches, puissants et égoïstes au Canada.

Si ce gouvernement et la Chambre des communes comprennent réellement leur responsabilité à l'égard de la population, si les honorables députés ont la moindre connaissance des problèmes qui affligent si durement plusieurs centaines de milliers de citoyens pauvres, ils n'hésiteront pas à faire preuve de courage et à imposer des mesures radicales. Actuellement le gouvernement n'a pas ce courage.

Les députés peuvent encore se rendre dans les campagnes et constater comment les vraies gens vivent. Ils s'empresseront alors d'envisager la possibilité d'imposer une régie sur les prix et salaires; car cette mesure, monsieur l'Orateur, n'est plus discutable pour une certaine classe de société. C'est un besoin urgent. Nous devons aider ceux qui sont incapables d'améliorer leur sort. Les députés peuvent venir en aide à la population s'ils le veulent. Je soutiens que nous ne l'aiderons pas par l'intermédiaire de ce comité, peu importe quand il fera rapport.

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt les remarques préliminaires du député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) l'autre jour. Ses trois premières tentatives en vue d'obtenir la parole n'ont pas été trop fructueuses. Il est tombé de haut.

L'hon. M. Stanfield: J'aimerais bien que les prix des produits alimentaires tombent.

M. Hopkins: Il était certes bien connu avant de venir à la Chambre.

M. McGrath: Quels sont ceux qui sont tombés de haut hier soir?

M. Hopkins: J'en parlerai plus tard, monsieur l'Orateur.

M. Alexander: Parlez-en maintenant.

M. Hopkins: Je mentionne maintenant le député de Northumberland-Durham parce que lui-même et ses anciens collègues du gouvernement ontarien étaient si intéressés à répondre aux besoins de la population sur les estrades qu'ils ne pouvaient même pas entretenir ou construire un pont sur la Petawawa pour permettre à 12,000 personnes de se rendre au centre commercial et d'y acheter des aliments, peu importe le prix. Ils ne pouvaient pas profiter des aubaines du centre commercial. Or, le député était

[M. Reilly.]

l'un des superministres du gouvernement ontarien à l'époque, monsieur l'Orateur.

Une voix: Et pour ce qui est du Nord de l'Ontario, en était-il responsable aussi?

M. Hopkins: Une seule chose...

L'hon. M. Stanfield: Le parti d'en face n'a pas eu beaucoup de succès contre le député.

M. Hopkins: Une seule chose m'intéresse, monsieur l'Orateur. Je viens d'une région rurale ontarienne. Je ne veux pas voir les collectivités agricoles canadiennes sacrifiées à des ambitions politiques. De nos jours, les frais d'exploitation d'une ferme sont très élevés et les cultivateurs doivent avoir un bon rendement pour compenser les risques qu'ils prennent.

• (1520)

Une autre question extrêmement importante, et je ne suis pas sûr qu'on l'ait mentionnée dans ce débat, c'est le tarif-marchandises. Pour ceux qui demeurent à quelque distance des grands marchés urbains, le tarif-marchandises est très important quand on songe aux prix des aliments. Par exemple, les cultivateurs de l'Est de l'Ontario élèvent beaucoup de bovins et de porcins. Ils ne doivent pas seulement régler les frais qu'entraîne le transport des animaux à l'abattoir, mais doivent également régler ceux qu'entraîne le retour du produit au marché local. C'est pourquoi je félicite le gouvernement d'avoir fait mention du tarif-marchandises dans le discours du trône.

Quiconque désire vérifier les discours que j'ai prononcés à la Chambre se rendra compte que j'ai maintes fois soulevé la question du tarif-marchandises non seulement à l'égard des aliments, mais aussi pour les produits manufacturés. Il faut également songer à l'industrie de transformation. Une étude du tarif-marchandises au Canada sera également de quelque importance pour l'économie de notre pays qui est en voie de développement. Qu'il s'agisse d'usines de transformation de denrées alimentaires ou de tout autre genre d'industrie, il importe tout autant que le pays ait un tarif-marchandises juste et uniforme pour toutes les régions à titre de programme d'expansion régionale. Quand je parle de transformation de denrées alimentaires, je fais allusion au poisson des Maritimes, au blé de l'Ouest, à la culture mixte de l'Ontario et aux diverses usines qui traitent ce genre de produits. Si nous étudions sérieusement le tarif-marchandises parallèlement au prix des aliments, nous nous attaquerons à l'ensemble du problème des prix des aliments avec un fusil à deux canons plutôt qu'avec des plombs qui s'éparpillent un peu partout.

Bien des gens imputent le prix des aliments à tous les détaillants, qu'il s'agisse des grandes épiceries ou des petits magasins de quartier. Je crois qu'il est juste de dire que bien des marchés de détail ne s'accordent qu'une bien faible marge de bénéfice. J'espère que ce comité étudiera tous les secteurs, notamment les cultivateurs, le consommateur qui s'approvisionne dans les grandes épiceries et les autres secteurs de vente d'aliments au détail au Canada. On ne peut laisser se répandre la rumeur assez fréquente, que tout va bien pour le cultivateur. De nos jours, le cultivateur doit travailler des heures beaucoup plus longues que le citoyen moyen pour que son entreprise fonctionne bien. C'est son affaire. Son argent est en cause et il doit respecter des échéances et faire des paiements.

J'ai consacré beaucoup de temps aux séances des comités de la Chambre. Il me paraît extrêmement important